

je possède, et la rareté des occasions pour ce pays, me forcent d'insister pour partir sur le navire le *Saint-Michel* qui fera voile de Bordeaux directement pour Touranne au commencement du mois prochain.

Appréciant les raisons d'économie qui guident le Ministère, je me suis déterminé à partir avec le titre de Vice-Consul de S. M., ne demandant provisoirement que d'être défrayé des dépenses que m'occasionnera ma nouvelle expatriation et laissant à Son Excellence le Ministre des affaires étrangères le soin de m'indemniser plus tard, en raison du zèle dont je désire faire preuve en cette occasion.

Votre Excellence a donné trop de preuves de l'intérêt qu'elle porte au commerce pour que j'aye besoin de militer en sa faveur. MM. Balguerie d'ailleurs, par leurs lettres et par l'organe de M. Sarget, ont dû plaider sa cause plus chaudement qu'il ne m'est donné de le faire. Je me contenterai de faire valoir ici l'avantage de la présence d'un agent français dans les ports de Cochinchine, lorsque les bâtimens du roi y relâcheront pour se ravitailler ou pour effectuer les missions auxquelles ils sont souvent employés, et dans le cas surtout où des avaries majeures réclameraient pour eux l'assistance du gouvernement chez lequel il serait accrédité.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous rappeler qu'après avoir attaché mon nom à une expédition maritime assez aventureuse, j'ai obtenu de votre prédécesseur une récompense dont je sens tout le prix; et que vous-même, en me recommandant récemment aux bontés du roi, m'avez inspiré une reconnaissance que vous complerez en appuyant verbalement ma demande auprès de Son Excellence le Ministre des affaires étrangères.